

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	1
Quorum	5

SÉANCE DU 22 MAI 2025

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration),
Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING, Madame
Suzanne BROLLY et Monsieur Bernard MATTER

Excusées : Madame Anne BOUCARD et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND
(procuration à Monsieur Salah KOUSSA)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance),
Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur
Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement),
Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité) et
Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,

Vu l'article L 423-10 du Code de la Construction et de l'Habitation

Vu l'avis de France Domaine du 27 novembre 2023,

Vu la convention la Convention pluriannuelle du programme de renouvellement urbain de
l'Eurométropole de mars 2020,

Vu le rapport du Directeur général,

**B/2025/029 : NPNRU - Strasbourg-Neuhof - 89 Avenue du Neuhof et 10-12 rue de
Clairvivre : Acquisition d'une emprise foncière. Autorisation
d'acquisition**

Il est décidé :

1. D'autoriser l'acquisition d'une emprise foncière située 89 avenue du Neuhof, d'une surface
de 1,03 ares auprès de l'Eurométropole de Strasbourg au prix de 18 185,00 € HT.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- Section IV n° 615/44 de 0,03 are
- Section IV n° 623/45 de 1,00 are

2. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme